LE CONCEPT D'EUROJARGON

Silvia PITIRICIU
Université de Craïova

Abstract

Romania's accession to the European Union has had a strong impact on the vocabulary of the Romanian language. The concept of Eurojargn covers a specialized terminology referring to specific institutions, staff and economic, political and social activities. Under the form of loan translations and borrowings from French and English, syntagms and acronyms are also used in the legal and technical languages as well as in everyday language. A correct usage supposes a semantic transparence.

Key words: *Eurojargon, Eurolect, concept, acronyms, terminology*

Résumé

L'intégration de la Roumanie dans l'Union Européenne a eu un grand impact sur le lexique du roumain. Le concept d'eurojargon a une terminologie spécialisée pour les institutions, le personnel et les activités économiques, politiques et sociales. Des calques linguistiques et des mots empruntés au français et à l'anglais, les syntagmes et les sigles sont utilisés aussi dans le langage juridique, technique, que dans le langage courant. Pour les utiliser correctement, on a besoin d'une transparence sémantique.

Mots-clés: *eurojargon, eurolecte, concept, sigle, terminologie*

L'intégration de la Roumanie dans l'Union Européenne est un évènement politique, socio-économique et culturel qui a imposé une nouvelle terminologie en langue roumaine. Elle reflète le mode d'organisation de l'Union, avec ses institution, agences, politiques et programmes communautaires, traités, documents, mais aussi le mode de penser par des courants tels le libéralisme, le constructivisme, le fonctionnalisme. Les notions sont devenues usuelles dans le langage académique, de la bureaucratie dans le domaine et dans les médias, mais ne sont pas toujours accessibles aussi pour le large public. Elles constituent *l''eurojargon* ou le *jargon communautaire*, connu aussi sous d'autres

BDD-A3800 © 2009 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 17:12:45 UTC)

dénominations qu'on soumettra à l'analyse par la suite. Le terme d'*eurojargon* est utilisé dans les médias plus que tout autre terme et définit un concept relativement nouveau.

1. Nommé aussi *jargon eurocratique*, l'*eurojargon* est un terme relativement nouveau, dans la sphère thématique duquel sont inclus des termes institutionnels, politiques et techniques qui définissent l'Union européenne, ses activités et son personnel, les spécialistes et les journalistes. L'eurojargon exprime des concepts politiques, juridiques et administratifs, traduits par une terminologie adéquate, des notions avec lesquelles on opère dans le domaine économique-social et culturel. Bien qu'adressé au grand public, l'eurojargon est toujours difficilement accessible au citoyen ordinaire. Le personnel de l'Union européenne, les politiciens, les médias, utilisent souvent des mots et des expressions que seulement eux comprennent. Le site EUROPA a une page consacrée à l'eurojargon: un glossaire[1] avec des termes d'eurojargon et un guide explicatif[2], actualisés de manière permanente. Pour comprendre le discours politique communautaire, la législation, les normes, le citoyen ordinaire doit consulter de manière permanente ces sources. Les dictionnaires ne s'éloignent pas de glossaires et de guide, dans le sens de la simplification des informations, surtout lorsqu'ils sont rédigés par des spécialistes dans les sciences sociopolitiques, sans trop tenir compte de l'opinion des linguistes. Par souci d'offrir des explications détaillées, les auteurs des dictionnaires de spécialité perdent de vue précisément l'accès aux termes de l'eurojargon par le non spécialiste. Pour exemplification, nous avons choisi quelques éléments d'eurojargon:

a. des termes simples qui désigner des concepts politiques et juridiques: *constitutionnalisation* «processus consacré juridiquement ou reconnu par la pratique, par lequel une catégorie de normes existantes devient constitution» (DETUE: 259), *coréglementation* «mécanisme par lequel un acte législatif communautaire attribue la réalisation des objectifs

[1] Le Glossaire se trouve à l'adresse suivante: http://europa.eu/scadplus/glossary/index.fr.htm.
[2] Le Guide explicatif se trouve à l'adresse suivante: http://europa.eu/abc/eurojargon/index.fr.htm.

BDD-A3800 © 2009 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 17:12:45 UTC)

définis par l'autorité législative aux parties intéressées reconnues dans le domaine – agents économiques, partenaires sociaux, organisations non gouvernementales ou associations» (DETUE: 276), *interventionnisme* «l'implication des gouvernements dans les mécanismes du marché, à la place de l'autogestion» (DETUE: 405), *ratification* «action juridique par laquelle un État assimile à travers ses organes compétentes un traité international» (DETUE: 642);

b. les termes simples du registre économique-social: *concurrence* «l'existence sur le marché des entreprises indépendantes les unes par rapport aux autres, qui effectuent le même type d'activité et rivalisent pour attirer les consommateurs» (DETUE: 219), *libéralisation* «processus de suppression des barrières dans différents domaines» (DETUE: 496), *protectionnisme* «ensemble de mesures de politique économique pratiquée par un État en vue de la protection temporaire, partielle ou totale de l'industrie nationale pour éviter la concurrence des produits étrangers » (DETUE: 634);

c. les termes composés avec *euro-*, élément de composition extrêmement productif qui s'associe avec des bases différentes pour désigner des personnes ayant des fonctions publiques et administrative: *eurocandidat*, *euroconseiller*, *eurodéputé*, *eurofonctionnaire*, *eurojuge*; des activités spécifiques à l'Union européenne: *euroélections*, *eurocampagne*, *eurotravail*, *europarti*. De tels termes transparents sémantiquement tiennent au lexique officiel et semi-officiel. D'autres composés avec *euro-* expriment des attitudes, des sentiments: *euroajournement*, *eurodispute*, *euroindifférence*, *euromanipulation*, *euronerfs*. Ce sont des créations spontanées, occasionnelles, appartenant au lexique familier et ont peu de chances pour rester en usage.

d. les syntagmes où le terme subordonné récupère un trait conceptuel: *abstention constructive* «procédure du domaine de la politique externe et de la sécurité par lequel un État membre peut s'abstenir du vote sans pour autant bloquer l'adoption de la décision concerné» (DETUE: 63), *agence de paiement* «institution d'un État ayant pour rôle d'assurer la gestion des paiements des fonds européens» (DETUE: 101), *critères de convergence* «conditions nécessaires pour l'acceptation d'un État dans l'Union

BDD-A3800 © 2009 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 17:12:45 UTC)

économique et monétaire» (DETUE: 279), *négociations d'adhésion* «adoption par l'État candidat de certaines règlementations similaires aux règlementations européennes et la présentation d'un programme détaillé de l'adoption de tout l'acquis communautaire» (DETUE: 446). Avec tous les repères suggérés par le terme adjectival, pour les non spécialistes il est assez difficile d'identifier le sens des syntagmes, sans avoir accès aux définitions.

La siglaison des syntagmes est un procédé courent, économique et pratique: ACC (accord commercial et de coopération), APC (accord de partenariat et de collaboration), AII (accord interinstitutionnel), CIG (conférence intergouvernementale), OMG (organismes modifiés génétiquement), ONG (organisation non gouvernementale); PAC (politique agricole commune), PESC (politique étrangère et de sécurité commune), PEV (politique européenne de voisinage). Les sigles de noms propres sont en proportion beaucoup plus grande, étant donné le fait que les noms des institutions priment par rapport aux autres: AUE (Acte unique européen), BEI (Banque européenne d'investissements), CEE (Communauté économique européenne), FEI (Fonds européen d'investissements), IER (Institut européen de Roumanie). Par les sigles, en général, le lexique communautaire garde son caractère cryptique.

L'usage et le sens des termes sont deux conditions qui se déterminent et s'influencent réciproquement. C'est d'elles que dépend la connaissance de l'eurojargon qui, dans l'acception large, reste un langage technique, avec une terminologie de spécialité qui reflète la plurivalence professionnelle.

2. *L'eurolecte* est un terme considéré par certains chercheurs, Roger Goffin[3], Laura Mori[4] plus approprié pour le jargon communautaire. *L'eurolecte* est créé par analogie avec le *sociolecte*, variété d'une langue significative pour un groupe social (DȘL: 464). La proximité entre *eurolecte* et *sociolecte* prend en considération le groupe de parleurs. L'*eurolecte* est

[3] Roger Goffin, *L'eurolecte*: *oui*, *jargon communautaire*: *non*, en «Meta», XXXIX, n° 4, Prese de l'Université de Montréal, Montréal, 1994, p. 636-642.

[4] Laura Mori, *L'euroletto*: *genesi e sviluppo dell'italiano comunitario*, in Ada Valentini, Piera Molinelli, Pierluigi Cuzzolin, Giuliano Bernini (a cura di) Ecologia linguistica, Atti del XXXVI Congresso internazionale di studi della Società di linguistica italiana (SLI), Bergamo, 26-28 septembre 2003, Bulzoni, Roma, p. 473-492.

BDD-A3800 © 2009 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 17:12:45 UTC)

un résultat de la pratique sociale de communication à l'intérieur des institutions européennes, a pour base la langue standard et comprend les termes et les expressions à caractère général utilisés pour les concepts européens, dans les textes législatifs et les textes destinés au grand public, dans des brochures informatives: 1. termes liés au fonctionnement des institutions de politique commune et d'intégration européenne; 2. formules standardisées, terminologie technique, utilisée dans des domaines auxquels se réfèrent les actes normatifs européens; 3. texte libre. Dans le cas des formules standardisées, celles-ci sont reprises du français ou de l'anglais, langues parlées spécialement par le personnel de l'Union, à côté de leur langue nationale. Les termes techniques demandent une certaine précision dans la traduction, apparaissent dans des textes écrits, dans chacune de 23 langues européennes. L'eurolecte dépasse l'espace de Bruxelles et de Strasbourg, étant répandu dans les États membres de l'UE, grâce aux moyens de communication, au personnel institutionnel, aux services de traduction.

3. L'*europanto* est un terme qui définit le mélange d'éléments étrangers dans la langue propre. Le terme créé par Diego Marani, traducteur au Conseil de l'Union européenne, est une variante parodique de la langue espéranto. Maroni définit l'*europanto* ainsi: «la prima e unica lingua comprensibile in tutta Europa che si impara senza studiare. Per parlara basta esprimersi tranquillamente nella propria lingua e ficcarci dentro quel po'di lingue straniere che si sa»[5]. L'avantage de l'europanto consiste dans le fait qu'il peut s'apprendre directement, sans études particulières, par l'introduction des termes étrangers dan la langue maternelle.

4. L'*euronyme* ou l'*eurolexème néonymique* est un terme créé par analogie avec le néonyme, néologisme terminologique. Les *euronymes* doivent jouir d'une transparence sémantique.

[5] La première et la seule langue intelligible en toute l'Europe, qu'on aprrend sans l'étudier, par l'introduction de mots et expressions d'une langue de circulation dans la langue maternelle (n. tr.).

BDD-A3800 © 2009 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 17:12:45 UTC)

Les termes véhiculés sont le résultat du multilinguisme qui se trouve à la base de l'Union européenne. En dépit des efforts de connaissance de la terminologie communautaire, il existe de situations suffisantes où cette terminologie est l'apanage des spécialistes. Les Français appellent le phénomène *eurobabillage* «le brouillard linguistique européen», les Anglais discutent de *eurospeak*, *eurobabble*.

Le multilinguisme que l'Union européenne soutient a été associé avec deux mythes bibliques: *La Tour de Babel*, métaphore par laquelle on fait allusion au désordre et à la confusion, et *Le Jardin d'Eden*, métaphore par laquelle on soutient l'égalité entre les langues communautaires[6]. Du point de vue sociolinguistique, les langues représentent l'identité nationale et culturelle des citoyens européens, autrement dit, l'Union européenne accorde le respect aux États membres et promeut l'égalité pour les citoyens communautaires de tout État membre. Du point de vue juridique, les documents législatifs de l'Union sont publiés dans les langues nationales, pour pouvoir être compris par les citoyens de chaque pays. Les noms d'institutions ont un équivalent officiel en toutes les langues, sur le plan international et européen, national, régional et local. *Babel* est une métaphore non seulement pour les langues, mais aussi pour les pratiques et les coutumes des personnes qui viennent de pays différents, qui forment *l'Eurocité*, à l'intérieur de la capitale Bruxelles.

L'eurojargon présuppose des compétences de communication linguistiques, pragmatiques et socioculturelles, un code spécialisé, selon les situations de communication. La terminologie de l'Union européenne est rapidement entrée dans le lexique de la langue roumaine et a imposé une augmentation de l'inventaire des emprunts et des calques dans le secteur des internationalismes. Les composés avec *euro-* et les acronymes sont représentatifs pour l'eurojargon. L'effort des traducteurs et des linguistes, en général, est observé dans la popularisation de l'eurojargon par des publications: guides, dictionnaires, brochures informatives, pour écarter les

[6] Cf. Christian Heynold, *L'Union européenne*: *Jardin d'Eden ou Tour de Babel*?, en Terminologie et Traduction", 3, 1999, Commission des Communautés européennes, Bruxelles, p. 5-14.

BDD-A3800 © 2009 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 17:12:45 UTC)

grandes différences entre le code écrit et celui oral, entre le langage spécialisé et celui colloquial.

BIBLIOGRAPHIE

Goffin, Roger, *L'eurolecte*: *oui, jargon communautaire*: *non*, en «Meta», XXXIX, no. 4, Presse de l'Université de Montréal, Montréal, 1994, p. 636-642.

Heynold, Christian, *L'Union européenne*: *Jardin d'Eden ou Tour de Babel*?, en «Terminologie et Traduction», 3, 1999, Commission des Communautés européennes, Bruxelles, p. 5-14.

Mori, Laura, *L'euroletto*: *genesi e sviluppo dell'italiano comunitario*, en Ada Valentini, Piera Molinelli, Pierluigi Cuzzolin, Giuliano Bernini (a cura di) *Ecologia linguistica*, Atti del XXXVI Congresso internazionale di studi della Società di linguistica italiana (SLI), Bergamo, 26-28 septembre 2003, Bulzoni, Roma, p. 473-492.

http://europa.eu/scadplus/glossary/index.fr.htm

http://europa.eu/abc/eurojargon/index.fr.htm

SIGLES

DETUE = Iordan Gheorghe Bărbulescu, Daniela Răpan, *Dicţionar explicativ trilingv al Uniunii Europene*, Iaşi, éd. Polirom, 2009.

DOOM = Academia Română, Institutul de Lingvistică „Iorgu Iordan – Al. Rosetti", *Dicţionarul ortografic, ortoepic şi morfologic al limbii române*, Bucureşti, éd. Univers Enciclopedic, 2005.

DŞL = Angela Bidu-Vrănceanu, Cristina Călăraşu, Liliana Ionescu-Ruxăndoiu, Mihaela Mancaş, Gabriela Pană Dindelegan, *Dicţionar de ştiinţe. Ştiinţe ale limbii*, Bucureşti, Editura Ştiinţifică, 1997.

NOTE

Ce matériel représente la communication soutenue à l'occasion du Colloque de langue roumaine «G.I. Tohăneanu», II^{e} édition, organisé par l'Université de Ouest de Timişoara, Faculté des Lettres, d'Histoire et de Théologie, 14-15 novembre 2009.

BDD-A3800 © 2009 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 17:12:45 UTC)